



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## Israël et territoires palestiniens

Question écrite n° 38906

### Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre des affaires étrangères sur la libération de Marwan Barghouti. La fête de *l'Humanité* a été l'occasion de relancer avec force la campagne pour la libération de Marwan Barghouti, député palestinien injustement emprisonné depuis onze ans en Israël. Son épouse était là, elle qui n'a cessé de se battre, pour la libération de son mari et des 4 500 prisonniers palestiniens qui croupissent, souvent sans jugement, dans les geôles d'Israël. Parmi eux, 15 députés, 118 femmes et 376 enfants. Le cas de ce prisonnier est emblématique, parce qu'il symbolise la lutte de tout un peuple contre quarante-six ans d'occupation israélienne de la Cisjordanie et de Gaza, un peu comme Nelson Mandela symbolise celle du peuple sud-africain contre l'apartheid. Marwan Barghouti est un militant de toujours. Il s'est engagé dès l'âge de quinze ans contre l'occupation de sa patrie au sein des jeunesses du Fatah. Il a participé aux deux Intifada, a connu les prisons et l'exil. Il a partagé l'espoir né du processus d'Oslo en 1993, déçu par la poursuite de la colonisation, de l'oppression, le reniement des engagements d'Israël. Parce qu'il n'a jamais renoncé à la liberté, il est devenu un leader de la résistance et reste le plus populaire des dirigeants de l'OLP. En prison, il a continué le combat, réussissant à unifier autour de lui tous les courants politiques palestiniens, y compris le Hamas et le djihad islamique, en faveur d'une résistance populaire non violente. Sa libération, au moment où Israël parle de négociations de paix, serait un gage de sincérité. Il lui demande, à nouveau, s'il compte exiger sa libération.

### Texte de la réponse

La France suit attentivement la situation de l'ensemble des prisonniers palestiniens. Elle a, à plusieurs reprises, tant à titre national qu'avec ses partenaires européens, appelé les autorités israéliennes au respect de leurs obligations internationales à l'égard de ces détenus notamment dans le domaine du droit international, des droits de l'Homme et du droit international humanitaire. Les autorités françaises suivent notamment avec attention la situation et l'activité de Marwan Barghouti, qui continue à jouer un rôle important sur la scène palestinienne. Elles maintiennent des contacts réguliers avec son épouse, Mme Fadwa Barghouti, que le ministre des affaires étrangères a rencontrée en mars dernier. Conscientes du symbole que représente M. Barghouti au sein de la classe politique palestinienne et du crédit qu'il conserve auprès de l'opinion publique, les autorités françaises sont en effet convaincues qu'il pourrait, le moment venu, apporter une contribution utile aux efforts de paix conduits par le président Abbas. De manière générale, la France appelle les Israéliens et les Palestiniens à effectuer des gestes significatifs susceptibles de développer la confiance dans le cadre des négociations de paix en cours. Elle estime que la libération de prisonniers par les autorités israéliennes constitue une contribution utile en ce sens.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Jacques Candelier](#)

**Circonscription :** Nord (16<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question** : 38906

**Rubrique** : Politique extérieure

**Ministère interrogé** : Affaires étrangères

**Ministère attributaire** : Affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le** : [1er octobre 2013](#), page 10221

**Réponse publiée au JO le** : [12 novembre 2013](#), page 11801